



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Afrique de l'Est

Question écrite n° 121144

Texte de la question

M. Xavier Breton appelle l'attention de M. le ministre d'État, ministre des affaires étrangères et européennes, sur la situation humanitaire dramatique dans la région dite de la « corne d'Afrique ». Plusieurs habitants de sa circonscription l'ont interpellé sur le soutien des pays occidentaux à l'égard de cette région, notamment de la France. Ils s'inquiètent de l'actualité médiatique qualifiée de « franco-française » et qui leur laisse l'impression que la famine et ses ravages se développent en Afrique dans l'indifférence du monde occidental. Aussi, il lui demande de bien vouloir lui indiquer les actions d'aide que l'État français met en oeuvre en faveur des pays africains concernés.

Texte de la réponse

Devant la gravité de la situation humanitaire dans la Corne de l'Afrique, la France reste mobilisée, tant au plan de l'activité diplomatique pour mobiliser la communauté internationale qu'au plan de l'aide financière. Dès le 1er août, elle a annoncé un triplement de l'aide bilatérale d'urgence, portée à 31 Meuros. À cette contribution, s'ajoute la part française (27 Meuros) mobilisée dans le cadre de l'aide européenne d'urgence. L'effort de la France, en faveur des pays touchés par la sécheresse, s'élève donc à près de 60 Meuros. Principalement axée sur l'aide d'urgence, cette contribution est également destinée à renforcer les capacités de résilience des communautés vulnérables face à la sécheresse. 3 Meuros ont été ainsi attribués au relèvement précoce des activités agraires. Une action de la FAO combinant des activités de terrain en faveur de l'élevage principalement, en Somalie, Éthiopie et Djibouti, a été subventionnée à hauteur de 2,2 Meuros tandis que plusieurs projets ciblés d'ONG ont été identifiés en vue de leur financement. Ces activités s'inscrivent dans une démarche d'assistance à moyen terme qui vise à la reprise des productions agricoles et animales, dans la perspective notamment des semis d'automne et de la saison des pluies, traditionnellement délicate pour l'agropastoralisme. L'aide en nature acheminée par la France doit également être comptabilisée au titre de nos contributions. Un avion, mis à disposition par le ministère de la défense, et transportant 17,5 tonnes de compléments nutritionnels s'est posé le 10 août à Djibouti. Le gouvernement français a également mobilisé ses partenaires privés afin de mettre en place plusieurs envois de denrées alimentaires et de matériel humanitaire. Le 1er septembre, un navire affrété par le ministère de la défense est parti de Toulon, vers Djibouti, avec 384 tonnes de denrées alimentaires (farine, sucre, riz et huile) correspondant aux besoins identifiés par le PAM et généreusement offert par le secteur agroalimentaire français, la région PACA, la Croix-Rouge française et une association de Villiers-sur-Marne. Cette aide de nature a été remise au PAM qui se chargera de son acheminement et de sa distribution en Somalie, en Éthiopie, au Kenya et à Djibouti. Elle permettra d'alimenter 12 000 personnes pendant six mois. Un chargement de 20 tonnes de compléments nutritionnels a été mise à la disposition du ministère de la santé djiboutien le 3 novembre afin qu'elle soit redistribuée aux populations dans le besoin. Le 25 novembre, une aide, constituée de 45 tonnes d'huile enrichie en vitamine A et D gracieusement fourni par le secteur alimentaire est arrivée à Mombassa au Kenya. Elle couvrira les besoins de 9 000 familles pendant un mois. Selon les habitudes alimentaires des populations, cette huile servira soit à la cuisson des aliments (galettes et riz), soit à enrichir les ingrédients de base, comme la farine. Cette aide comporte également

8 100 jerricans et 36 citernes offerts par le centre de crise, permettant de couvrir les besoins quotidiens en eau potable de 20 000 personnes dans cette zone touchée par la sécheresse. Ce fret a été pris en charge gracieusement par CMA-CGM, partenaire de l'opération, jusqu'au port de Mombasa. Il complétera les stocks de l'UNICEF qui en assurera la distribution dans la région, au bénéfice des populations dans le besoin. Ces opérations, qui s'inscrivent dans le temps pour faire face à une crise longue, sont le résultat de la bonne coopération entre de nombreux partenaires nationaux qui se sont mobilisés aux côtés du ministère des affaires étrangères et européennes.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Breton](#)

Circonscription : Ain (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 121144

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er novembre 2011, page 11444

Réponse publiée le : 20 décembre 2011, page 13276